



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## créations d'emploi

Question écrite n° 73396

### Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les récentes recommandations du Conseil d'orientation pour l'emploi pour optimiser l'impact de la « croissance verte » sur l'emploi. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à développer des solutions de type *e-learning*, formation ouverte à distance (en mettant en place l'accompagnement nécessaire), qui peuvent permettre de répondre au problème des formations en grand nombre.

### Texte de la réponse

Ainsi qu'il est précisé dans le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi sur « croissance verte et emploi », il est nécessaire de sensibiliser les élèves et former les personnels enseignants, en faisant appel à des solutions de type *e-learning*, formation ouverte à distance, qui peuvent permettre de répondre au problème de formation en grand nombre. Il est également très important d'inclure dans le cursus scolaire de tous les élèves une formation aux grands enjeux du développement durable et d'assurer la promotion des métiers verts dans le cadre de l'information et de l'orientation des élèves. Par ailleurs, l'éducation nationale est pleinement engagée dans l'intégration des enjeux du développement durable dans les diplômes professionnels et, à ce titre, est pleinement impliquée dans les travaux du Plan national de mobilisation des métiers et des formations de la croissance verte. A. Le développement du *e-learning* et du numérique. La circulaire de préparation de la rentrée 2010 (n° 2010-38 du 16 mars 2010 - encart n° 2, publiée au BO n° 11 du 18 mars 2010) réaffirme la volonté du ministère de l'éducation nationale d'accélérer le développement des compétences en numérique des élèves à l'école. Depuis la rentrée 2009, le ministère de l'éducation nationale expérimente dans douze académies l'utilisation de manuels scolaires numériques via les espaces numériques de travail (ENT). L'expérimentation touche 8 000 élèves de 325 classes ainsi que leurs enseignants. L'élève peut accéder aux manuels numériques via l'ENT à tout moment et de partout : en classe, au centre de documentation, à la maison... Il lui suffit de disposer d'un poste informatique et d'Internet. Les manuels numériques proposent des documents sonores, des animations ou des vidéos, en plus des textes et images existant dans les manuels papier. Ils sont vus sur l'écran ou projetés en classe avec un vidéoprojecteur. D'autre part l'usage du site de micro-blogging Twitter se répand. Il constitue un outil simple, gratuit et très puissant de communication, d'échange et de création de contenus. Il favorise l'autonomie de l'élève, l'incite à produire des écrits, améliore l'image qu'il a de lui et de sa place au sein du groupe, fait de lui un acteur et un créateur de savoirs. Twitter est tout à fait adapté à l'enseignement du développement durable. Enfin, le dispositif Pairform@nce, formation à distance destinée aux enseignants des premier et second degrés, dans l'esprit d'un travail collaboratif entre pairs et en réseau, élargit le domaine de ses parcours de formation. Initialement lié à l'acquisition des compétences du C2i2e, ce dispositif sera ouvert prochainement aux priorités nationales de la formation continue des enseignants, comme par exemple l'apport des TICE dans les établissements notamment ceux liés à l'apprentissage des langues vivantes étrangères (baladodiffusion). Ce dispositif permet également d'héberger des formations en classes virtuelles permettant à un formateur (ou plusieurs) d'animer à distance et en temps réel plusieurs apprenants connectés, à leur poste de travail. B. Convergence avec l'éducation au développement durable. Ces évolutions ont lieu en convergence

avec la généralisation de l'éducation au développement durable, qui vient d'entrer dans sa troisième phase. Cette généralisation s'opère par l'intégration des thèmes, des problématiques et des enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement, dans l'offre de formation nationale et académique, dans les projets d'établissements d'éducation et dans la production de ressources pédagogiques. Cette dynamique s'appuie sur de nombreux partenariats nationaux et académiques avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les établissements publics, les centres de recherche et les entreprises. Ce processus est particulièrement actif dans les filières technologiques et professionnelles. En effet, la filière technologique industrielle a été rénovée pour la rentrée 2010 ; la série Sciences et techniques industrielles (STI) devient la série STI2D (Sciences et technologies industrielles et du développement durable). Elle est réorganisée en quatre spécialités : « innovation technologique et écoconception », « système d'information et numérique », « énergies et développement durable », « architecture et construction ». Par ailleurs, les filières électrotechnique, maintenance automobile, matériels agricoles, de jardin et de travaux publics, bâtiment et travaux publics font l'objet rénovations, mises en oeuvre ou en cours de préparation, car certaines sont, plus que d'autres, impactées par la problématique développement durable. Le cahier des charges des travaux met donc un accent particulier sur la prise en compte de cette dimension. On peut notamment citer dans ce cadre : la rénovation des BTS du secteur du tourisme, la rénovation de la filière hygiène-environnement nettoyage, nettoyage, assainissement...), le BTS Fluides-énergies-environnement (énergétique, chauffage, climatisation...), le baccalauréat professionnel Industries de procédés (chimie, industries papetières, eau...). Ce travail se poursuit et s'élargit.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73396

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mars 2010, page 2560

**Réponse publiée le :** 17 janvier 2012, page 561